Agences de notation de crédit

2010/2691(RSP) - 18/05/2010

Le Conseil a pris note de la présentation par M. Michel Barnier, membre de la Commission, du programme de travail de la Commission en matière de services financiers.

Il a procédé à un court échange de vues sur l'approche qu'il convient d'adopter.

Lors d'une réunion extraordinaire tenue le 9 mai 2010, le Conseil a souligné **la nécessité de progresser rapidement dans la réglementation et la surveillance des marchés financiers**, notamment en ce qui concerne les marchés des **produits dérivés et le rôle des agences de notation**. Il a en outre insisté sur la nécessité de travailler à la mise au point d'"une contribution au titre de la stabilité" permettant de garantir qu'à l'avenir, en cas de crise, le secteur financier prendra sa part de l'effort à consentir.